



# Étude sur les salariées en seconde partie de carrière (45 ans et plus) dans la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire



Horizons  
prospective  
et métiers  
du commerce



Données clés

# L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

## Chiffres clés

Le secteur du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire représente



Près de  
**680 000**  
salariés au sein des  
hypermarchés, supermarchés,  
commerces de gros, entrepôts  
logistiques, sièges...

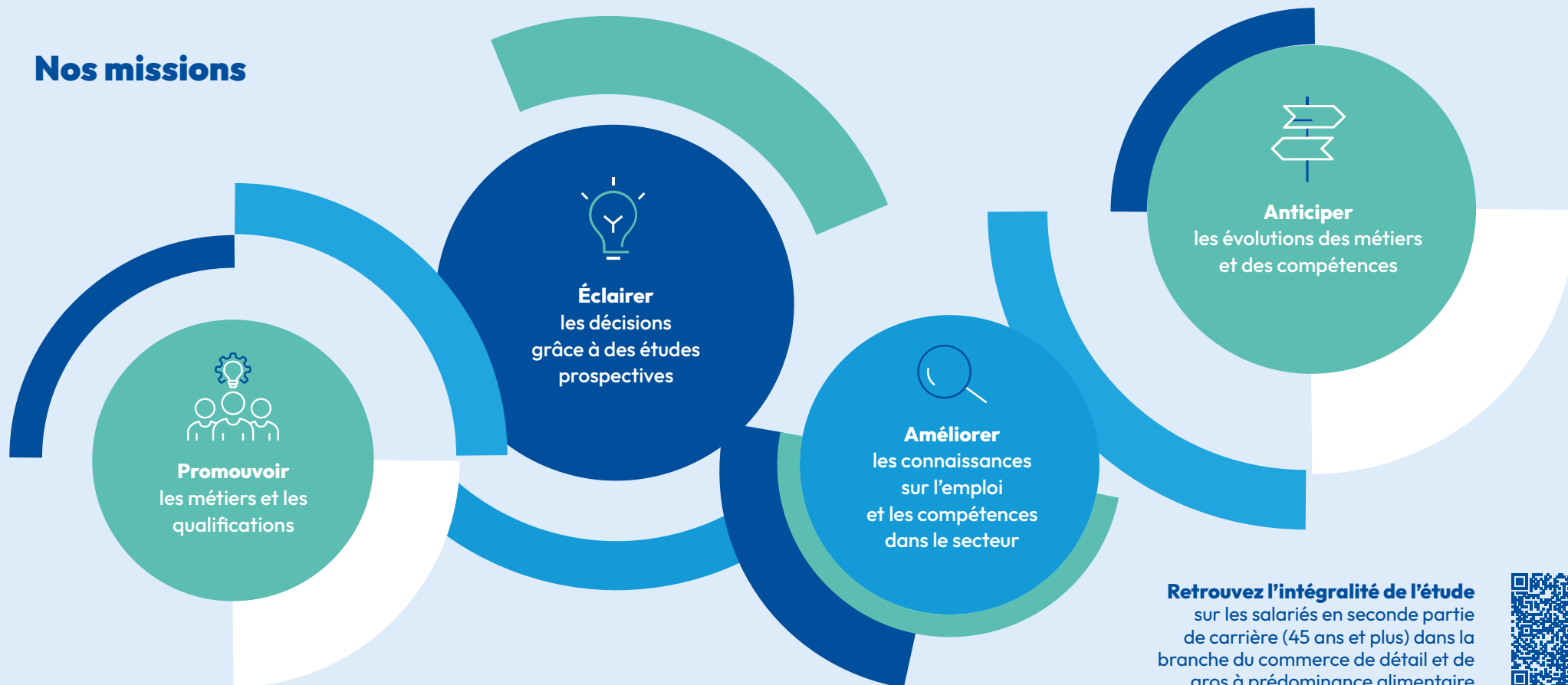


Plus de  
**20 000**  
entreprises ou  
établissements



Environ  
**10 millions**  
de clients par  
jour en France

## Nos missions



**Retrouvez l'intégralité de l'étude**  
sur les salariés en seconde partie  
de carrière (45 ans et plus) dans la  
branche du commerce de détail et de  
gros à prédominance alimentaire



# Photographie des salariés en seconde partie de carrière au sein de la branche du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire

Le profil des salariés en seconde partie de carrière ressemble globalement à celui de l'ensemble des salariés de la branche :

En temps plein

70%

Formation initiale

50%

ont un niveau inférieur au bac



Des postes liés au commerce, à la vente et au service clients pour la grande majorité

69% à 74% selon la tranche d'âge

# La perception des entreprises sur les salariés en seconde partie de carrière

Des présupposés plutôt positifs liés à l'âge

Les 3 premiers cités par les entreprises :

- 1 Attachement fort à l'entreprise
- 2 Capacité de transmission
- 3 Expertise et niveau de compétence

72%

des entreprises considèrent qu'il n'y a pas ou rarement chez leur collaborateur de présupposés négatifs liés à l'âge



60%

des entreprises mettent en place des actions de fidélisation

43%

formations

30%

entretiens de mi-carrière

## Les attentes des salariés selon les différentes tranches d'âges

45-55 ans : début de la seconde partie de carrière

55-60 ans : un âge charnière

À partir de 60 ans

- Réelles ambitions de progression
- Reconnaissance dans leur carrière
- Envisagent des mobilités
- Manifestent peu d'intérêt pour la retraite

- Stabilité plutôt que progression active
- Baisse du souhait d'évolution professionnelle
- Souhait de transmission de leurs compétences aux jeunes

- Recherche une réduction de charge de travail
- Stabilité / Sécurité
- Préparation de la transition vers la retraite



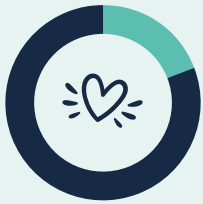
## La perception des salariés de 45 ans et plus sur leur vie au travail

Les salariés se considèrent globalement accompagnés par leur entreprise dans la gestion de leur parcours professionnel ou leurs possibilités d'évolution (60 %).

Leur perception du travail

81% Satisfaits :

- autonomie
- ambiance de travail
- proximité domicile



19% Insatisfaits :

- rémunération
- manque de reconnaissance
- usure professionnelle

Pour les salariés satisfaits de leur travail, les principales difficultés sont :

- la répétitivité des tâches
- l'accomplissement de tâches physiques

Pour les salariés insatisfaits de leur travail c'est :

- la lassitude
- la démotivation



60%

se sentent accompagnés par leur entreprise



6 salariés sur 10

considèrent que leur principal atout professionnel est leur autonomie suivie de leur adaptabilité qu'ils soient satisfaits ou non de leur travail

La projection des salariés sur leur seconde partie de carrière

56%

des salariés de plus de 45 ans considèrent qu'ils sont capables de conserver leur emploi actuel jusqu'à la retraite



26%

considèrent qu'ils ne le pourront pas

10%

cherchent à améliorer leur qualité de vie (en particulier chez les salariés en magasin)



25% envisagent un changement d'emploi

13%

envisagent de changer de vie (occuper un emploi différent dans un autre secteur d'activité, faire une reconversion professionnelle, créer leur entreprise)

Discriminations liées à l'âge

72%

des 45 ans et plus, considèrent ne pas avoir été discriminé au cours des dernières années



21%

déclarent l'avoir été. Ils citent :

- Rémunération insuffisante
- Harcèlement moral / violences
- Manque de reconnaissance
- Promotions refusées

Une majorité de salariés de plus de 45 ans considère que le travail a un impact positif ou neutre sur leur santé.

Santé mentale

66% positif ou neutre



Santé physique

51% positif ou neutre

Pour aller plus loin



Consulter les 25 fiches actions et le rapport complet sur Horizons Commerce

www.horizons-commerce.fr



Fiches métier, témoignages, études  
prospectives, offres d'emploi :  
les **100 métiers du commerce**  
et de la distribution sont à découvrir  
sur **Horizons Commerce**.



[horizons-commerce.fr](https://horizons-commerce.fr)